



Bulletin d'information de la section interrégionale UNSA
des douanes de Nouvelle Aquitaine

GAMELLES ET BIDONS

FÉVRIER 2018

AUDIENCES BILATÉRALES AVEC LE DI

Le Directeur interrégional des douanes de Nouvelle-Aquitaine, Monsieur Serge PUCCETTI, a engagé, en ce début d'année, une série d'audiences bilatérales avec les organisations syndicales de son ressort géographique. L'Unsa a été reçue le **8 février 2018**. À noter que le prochain CT de Nouvelle-Aquitaine aura lieu le 1^{er} mars et sera l'occasion de revenir sur ce qui a été échangé lors de ces audiences.

Ce que L'UNSA a dit :

Sur les ER de l'interrégion « Maintenant que nous connaissons le volant d'ER 2018 dévolu à la Nouvelle-Aquitaine et qui se décompose par **+20 agents** au CSRH (essentiellement en lieu et place des agents Paris-Spé et de certains contractuels) **+9 agents** sur les missions PPF (+2 à Poitiers, +2 à Limoges, +2 à La Rochelle et +3 à Périgueux) et **-10 agents OPCO**, soit un solde de +19, nous constatons que les renforts sur Périgueux espérés à 4 agents se réduisent à 3 malgré le trafic croissant de l'aéroport de Bergerac couplé à l'impact BREXIT comme le relève, le DG lors de son audition au Sénat. Nous demandons donc des recours à des Paris-Spé.

Par ailleurs, la charge de travail du CSRH est en constante évolution et nécessite un effort supplémentaire en ER. Autre écueil que nous voyons venir est la répartition des emplois OPCO, qui, rappelons-le, diminuent de 10 mais sont également impactés par des surnombres sur certaines résidences où des restructurations nécessitent de "lisser" dans le temps les départs.

Sur les missions de service public douanier « les services doivent être en mesure d'accomplir les missions qui sont les leurs mais également de répondre à de nouvelles attentes, comme, par exemple, l'accompagnement, dans les centres de viticulture, des usagers aux nouvelles procédures déclaratives. Faire bouger les lignes, ne doit pas induire automatiquement un rétrécissement du champ des services rendus au public. »

Sur le Centre de Viticulture de Langon « Dans le but d'offrir aux agents un cadre de travail adapté et aux usagers un accueil circonstancié, l'Unsa demande la mise à l'étude du relogement de ce centre de Viti. D'autant plus que le projet du DI d'y transférer sur 2018 et 2019 la région viticole, actuellement gérée par le pôle de Mérignac, soit le Pessac-Léognan, rend urgent ce projet immobilier. »

Sur les SRE « Actuellement dans la tourmente, les SRE de l'inter-région mais également de France voient leurs effectifs fondre comme neige au soleil. Il y a 4 ans les agents s'étaient mobilisés pour combattre le projet PSD qui prévoyait l'inter-régionalisation pure et dure des SRE. Nous avons réussi à l'époque à faire rayer ce point du PSD, mais inévitablement les diminutions globales d'effectifs se sont poursuivies, conduisant aujourd'hui au constat cruel du manque d'agents. Selon L'Unsa de Nouvelle-Aquitaine il y a lieu de prendre très au sérieux cette situation et de se mettre autour d'une table afin de repenser dans sa globalité la chaîne de contrôle. Oui il faut plus et mieux contrôler, oui il faudra sûrement plus d'effectifs, mais on ne pourra pas non plus se passer d'une réflexion nationale et régionale sur l'organisation de la chaîne des contrôles.»

Sur le CSRH « Outre les problèmes de corrélation entre charge de travail et effectifs, l'Unsa espère bien contribuer à faire évoluer l'administration sur la question du télétravail au sein du CSRH. Peut-être que le nombre important de demandes de télétravail ou bien le rapport "charge de travail/période du mois" exigent de passer préalablement par une étape expérimentale. »

Sur les procédures des brigades de la DR de Poitiers « L'Unsa a alerté le DI sur le problème de l'habilitation des agents de la brigade de Limoges pour l'exercice du droit de retenue ; En effet seuls les CP ont reçu cette habilitation et cela peut poser problème lorsque l'escouade ne comporte pas de CP.

Nous sommes revenus aussi sur le sujet de stagiaires qui ne sont pas autorisés à signer les procédures. »

EMC et motards « L'Unsa demande l'attribution de gilets tactiques individuels aux maîtres de chiens et apprend que notre demande lors du dernier CT pour la livraison des 21 nouvelles motos est effective pour les brigades de Pau, Bayonne et Limoges. Elles ne seront toutefois pas équipées en système radio. »

Sur l'application de procédures de licenciement pour insuffisance professionnelle « Certes, le statut de la FP prévoit cette démarche ; il nous appartiendra donc au moment de la présentation des cas de considérer sur pièces du bien fondé ou non de ces dossiers afin de remplir notre fonction de représentant des personnels. Lancer ce type de procédure sonnerait néanmoins comme un constat d'échec pour l'administration. »

Ce que le DI a dit :

La teneur principale des propos du DI a été le renforcement des capacités de contrôle, pour le reste, d'autres OS ayant déjà relayé les propos du DI dans leurs comptes-rendu respectifs, nous nous abstenons d'en écrire plus, afin d'éviter les répétitions susceptibles de produire un trop plein d'informations.

UNE NOUVELLE ALLIANCE SYNDICALE :



**Deux forces syndicales
complémentaires, responsables,
déterminées et efficaces !**



Les fédérations UNSA Finances et CFE-CGC Finances ont décidé en ce début d'année 2018, de signer un accord électoral, pour se présenter ensemble aux élections du Comité Technique Ministériel des Ministères de l'Economie, de l'Industrie et des Finances.

Cet accord prévoit la constitution d'une liste commune UNSA / CFE-CGC pour le scrutin du 6 décembre 2018 pour le Comité Technique Ministériel.

Nos valeurs communes, républicaines et laïques, notre complémentarité sur les différents secteurs des deux ministères, mais aussi sur les différentes catégories de personnels, sont un atout et une force pour se présenter aux élections et représenter les personnels dans les quatre années à venir.

Deux forces syndicales complémentaires !

L'UNSA et la CFE-CGC sont complémentaires dans leurs actions. Si le champ d'action de l'UNSA couvre l'ensemble des agents, la spécialisation de la CFE-CGC dans la défense des personnels d'encadrement offre une efficacité accrue et une forte légitimité à l'alliance.

Mais c'est aussi et surtout nos analyses et nous encourageant à nous présenter pour agir cadres de ces deux ministères.



pratiques syndicales très proches qui et défendre l'ensemble des agents et des

Nous constatons trop souvent que le contestataire ne débouche sur rien et laisse

syndicalisme radical et uniquement le champ libre à l'administration.

Un syndicalisme apolitique, laïque et professionnel !

Les avancées sociales et salariales des dernières années sont le fruit du professionnalisme des organisations réformistes comme l'UNSA et la CFE-CGC, même si les acquis restent insuffisants.

Nous avons décidé d'unir nos forces pour proposer un syndicalisme d'engagement, apolitique, laïque, professionnel et indépendant pour travailler à obtenir des avancées concrètes au Minéfi.

Des enjeux qui nécessitent d'agir ensemble !

Face aux défis de l'avenir, notamment CAP22, nous ne pouvons laisser les agents et les cadres de nos administrations sans force syndicale de revendications, d'actions et de propositions, pour les défendre utilement et de façon responsable.

Nos deux fédérations s'engagent à travailler efficacement pour l'avenir des personnels de nos deux ministères.

L'UNSA et la CFE-CGC réaffirment le souci du respect des valeurs laïques dans les fonctions publiques, de la non discrimination, et de l'égalité des femmes et des hommes.

Elles feront dans les mois qui viennent des propositions pour améliorer les conditions de vie au travail, les rémunérations et les carrières des agents et des cadres de nos administrations.